**Nos tribunes libres dans le magazine municipal**

**Magazine septembre 2023**

**Pour des cantines bio, locales et accessibles à toutes et tous**

Dès cette rentrée scolaire, notre groupe défendra un projet ambitieux pour la restauration scolaire. Si, la mairie vante sa cantine qui ferait la part belle aux produits bio, pour le reste, le compte n’y est pas.

La préparation sur place des repas est certes un atout mais c’est insuffisant. Pour les approvisionnements, nous proposons de nous inspirer d’une initiative mise en place à Romainville. Cette ville a formé un partenariat avec la société coopérative « Nourrir l’Avenir » depuis 2021, qui lui permet de proposer des repas 100 % bio et dont les légumes, produits laitiers, œufs, légumineuses proviennent tous d’Ile-de-France. Pour la viande et le poisson, issus de régions voisines, leur part peut être diminuée en augmentant les repas végétariens (un seul par semaine actuellement dans les cantines). Le personnel qui prépare les repas a reçu une formation pour proposer des repas complets, nutritifs et originaux qui ravissent les enfants.

Autre argument imparable, le prix ! Grâce aux partenariats locaux, associé à la lutte contre le gaspillage, le coût d’un repas pour la collectivité est passé de 7,35 € à 6,38 €. Le Perreux, dont les approvisionnements sont davantage touchés par les cours mondiaux, a pour sa part augmenté les tarifs de cantine de 5%, alors même que la progressivité des tarifs reste limitée et que les parents subissent une perte de leur pouvoir d’achat importante du fait de l’inflation.

Au niveau de l’encadrement des enfants aussi et des locaux disponibles, le temps de pause méridienne demeure sous-investi par la commune, avec des écoles à la conception ancienne et trop « serrées » et peu d’animateurs formés, surtout en élémentaire.

Par ailleurs, ces améliorations pourraient aussi être étendues aux cantines ouvertes aux personnels municipaux qui, eux aussi, ont droit à la meilleure qualité au moindre coût.

Evidemment, l’amélioration de la qualité des repas proposés par la Ville aux enfants et à son personnel doit s’inscrire dans une politique plus transversale qui allie les enjeux économiques, écologiques, de solidarité et de santé publique. Pour l’école et les bâtiments municipaux, la Ville doit les végétaliser davantage pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la faune locale. Il peut même être question de favoriser la réimplantation d’insectes nécessaires à notre survie comme les abeilles, en aménageant des ruches sur les toits des bâtiments. Dans le même sens, la création de jardins potagers dans toutes les cours d’école aurait un intérêt pédagogique et climatique, en permettant de faire des ateliers animés par des professionnels sur le temps scolaire. Sachant que 20% des enfants de 6 à 17 ans sont en surpoids selon la Haute Autorité de Santé et que cela touche 4 fois plus les enfants d’ouvriers que les enfants de cadres, il est temps d’agir. L’école doit jouer son rôle pour limiter les effets néfastes des disparités sociales et protéger la santé de nos enfants.

**Magazine juillet août 2023**

**Tribune de mi-mandat**

**Une opposition déterminée et constructive**

A l’heure du mi-mandat, c’est l’occasion d’un premier bilan pour notre groupe d’opposition. Nous avons eu à cœur d’incarner une opposition intransigeante, mais aussi constructive. En effet, si nous défendons ardemment nos convictions, nous avons toujours formulé des propositions concrètes et faisables lors des Conseils. Cette stratégie nous a permis d’obtenir quelques rares concessions de la part de la majorité municipale, après de longs et âpres débats : obtention de la mise à l’eau pour rendre accessible la piscine municipale, des tableaux numériques interactifs pour toutes les écoles primaires de la Ville, ou encore la future végétalisation de la cour de l’école Germaine Sablon. Ces avancées ne sont pas négligeables, mais il y a encore fort à faire, dans l’intérêt de tous les habitants de notre Ville.

Dans la prochaine moitié de notre mandat, nous nous attacherons particulièrement à défendre :

- des mesures d’urgence climatiques : aménagement d’une trame verte traversant notre Ville et favorisant les mobilités douces ; aménagement d’un parc aux Joncs Marins pour contrebalancer la densification décidée par la mairie. Exiger que les nouvelles constructions soient plus performantes en matière d’économie d’énergie et faciliter la mise aux normes de celles existantes.

- des mesures sociales : tarifications sociales prenant en compte le quotient familial dans les activités notamment culturelles. Augmentation plus importante des logements sociaux, ne se limitant pas à des studios, répartis équitablement entre les quartiers pour équilibrer la mixité sociale sur notre commune.

Autant de projets qu’il convient de mener avec vous et pour vous

**Tribune normale**

**Un Perreux vivable dans les années 2030 et suivantes, c’est maintenant que cela se décide**

L’été arrive avec ses vagues de chaleurs qui, à l’avenir, seront plus fréquentes et plus intenses. Pour seule solution, la mairie nous ressort son « plan canicule » plein de bons conseils, certes pas inutiles, mais tellement insuffisants pour améliorer la vie quotidienne des habitants de la commune.

Avec le réchauffement climatique, il faut aller plus loin. En effet, si la commune compte 4400 arbres et 12 hectares d’espaces verts, il en faudrait encore bien davantage :

- en priorité végétaliser les cours des écoles pour protéger nos enfants ;

- créer des potagers éducatifs dans les écoles, et garder des espaces pour des potagers collectifs entretenus pas les habitants des différents quartiers ;

- intégrer dans chaque rénovation de rue un espace pour la végétation, au lieu de les supprimer comme au niveau des travaux de la gare Nogent/Le Perreux du Grand Paris Express où de nombreux arbres ont été abattus.

Pour les parcs, l'Organisation mondiale de la santé, en préconise deux fois plus en termes de surface par habitant. Certains quartiers sont plus carencés que d’autres et il faut constituer des réserves foncières pour corriger cela au plus vite. Quant aux jardins des particuliers, ils sont menacés par une bétonisation à outrance résultat de la politique immobilière de la majorité municipale depuis des années ainsi que du refus de celle-ci d’édicter des normes plus contraignantes dans son Plan Local d’Urbanisme. Il faut prévoir des coefficients de pleine terre supérieure pour avoir des surfaces au sol non artificialisées plus importante. Le Plan Local d’urbanisme pourrait aussi prévoir la création de passages protégés pour permettre à la faune locale de se déplacer entre les jardins. Enfin, il est grand temps de prévoir dans ce Plan Local d’Urbanisme une trame verte qui traverserait le Perreux et qui faciliterait l’accès au centre-ville notamment pour le quartier des joncs marins en privilégiant les mobilités douces. Encourager l’utilisation des mobilités douces, c’est aussi limiter les canicules en émettant moins de gaz à effet de serre.

Une mesure efficace contre les canicules, c’est également de végétaliser les toitures : des mesures pourraient être prises pour obliger les promoteurs à y penser car c’est le meilleur climatiseur face aux chaleurs de l'été. L’implantation de panneaux solaires est aussi une solution pour éviter que les températures ne grimpent trop à l’intérieur. En effet, les panneaux solaires n’ont pas seulement pour utilité que de produire de l’énergie renouvelable, ils permettent en plus d’isoler davantage contre les températures extrêmes.

La réduction des surfaces bitumées est un outil complémentaire important.

Outre le retour à des surfaces de pleine terre, d’autres mesures sont nécessaires pour agir là où il reste nécessaire de garder des surfaces non terreuses :

- utiliser des couleurs plus claires

- prévoir des revêtements perméables permettant de diminuer l’accumulation de chaleur

- employer des matériaux plus écologiques et isolants

- construire des logements à ventilation naturelle qui limite la température sans avoir besoin de la climatisation.

Autant de chantiers qu’il faut mener avec et pour les perreuxien.ne.s. Notre groupe y sera attentif lors du vote du budget ainsi que lors de l’implantation de toute nouvelle construction dans notre commune. Nous exigerons notamment désormais, que chaque construction d’ampleur s’accompagne a minima de la création d’un parc en son sein.

Magazine juin 2023

Le risque pour nos bébés, contrepartie des « petites » économies municipales

Le mois dernier, l’Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a publié un rapport alarmant sur le secteur de la petite enfance ; un documentaire « crèches nos enfants en danger » a été diffusé sur plusieurs chaines. Ils éclairent le risque d’une « maltraitance institutionnelle » pesant sur les professionnels. Pour eux, l’accueil des bébés présente des risques similaires, à celui dénoncé dans les EHPAD.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous sommes intervenus à propos de la réservation de berceaux dans des crèches privées, pour nous assurer de la nécessaire qualité de l’accueil spécifique aux nouveaux nés. En effet la commune, refusant d’avoir pour des raisons d’économie des crèches municipales, délègue au privé ce service public. Elle nous a répondu qu’elle n’avait aucun doute sur le respect des normes de personnels tant en qualification qu’en nombre auprès des enfants dans ces établissements à but lucratif. Comment peut-elle en être sure alors que, d’une part ces structures étant privées elle ne peut opérer aucune vérification et que, d’autre part, la logique de celles-ci est de rendre un service aux parents moyennant une rémunération qui permette un retour financier suffisant pour les investisseurs.

Or, ce type d’activité, qui s’occupe des tout petits, nécessite des conditions de travail, un nombre d’agents et des qualifications permettant d’avoir le temps nécessaire à leur éveil (ce n’est pas une simple garderie !), d’assurer la prévention des risques, l’évaluation et le contrôle du travail. Déjà, les normes en matière de taux d’encadrement, de taille des groupes, de qualifications des professionnels actuellement en vigueur sont inférieures aux recommandations du consensus scientifique et ne permettent que difficilement de respecter les rythmes individuels des bébés. Raison de plus pour s’assurer qu’elles sont strictement respectées.

Or, du fait du choix de la municipalité, seuls les parents peuvent demander des renseignements sur ce sujet. Est-ce normal ? C’est pourquoi nous estimons indispensable que notre ville s’équipe en crèches municipales d’autant qu’elle en a les moyens.

Pour en savoir plus, lisez la suite de la tribune sur notre site : www.nouvelle-energie-perreux.fr et réagissez.

**Magazine mai 2023**

**Un PUP par-ci, un PUP par-la : bientôt plus de 5 000 nouveaux habitants aux joncs marins**

La majorité municipale a lancé un vaste projet immobilier dans le secteur des joncs marins. A ce jour, neuf projets immobiliers ont déjà été voté pour un total de 728 logements concentrés autour du Rond-point du général Leclerc. Mais au total, ce sont bien 1 800 logements qui dans un délai de 6 à 10 ans seront bâtis, soit plus de 5 000 nouveaux habitants. Pour ces opérations, la Maire a choisi de signer systématiquement une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec les promoteurs. Cela permet à la commune de leur demander de financer 3,9% du cout des équipements publics dans le secteur concerné par les constructions. En échange de cette participation financière, ils sont exonérés pendant 10 ans de la part communale de la taxe d’aménagement.

Notre groupe n’est pas opposé au principe de l’utilisation du PUP utile pour aider à financer l’implantation de services publics essentiels pour la population. Mais nous regrettons la manière dont ce projet est conçu :

En premier lieu, ce projet manque d’une vision d’ensemble : ainsi la densification importante de ce quartier n’est pas prise en compte. Or celle-ci mériterait d’être contrebalancée par la création d’un vrai parc, au moins aussi important que celui qui existe à côté de la mairie.

Ensuite, les promoteurs étant appelés à financer des équipements publics, il est difficile de connaître les besoins réels (crèches, écoles, espaces verts…) si on ne prend pas en compte à l’avance le nombre total de nouveaux logements.

Par ailleurs, les projets immobiliers ne comptent systématiquement que 30% de logements sociaux, soit l’obligation légale. Or, à ce rythme, la municipalité condamne tous les perreuxiens à payer encore très longtemps par leurs impôts l’amende pour carence de logements sociaux due à ses seuls choix politiques.

Enfin, ce projet nous semble une occasion manqué pour les joncs-marins et surtout une occasion manquée pour relancer la démocratie locale qui en a bien besoin. Quand ces transformations importantes pour la qualité de vie des habitants de ce quartier on t’elles été discutées avec eux ?

**Magazine avril 2023**

**Pour Le Perreux : des transports commodes et peu polluants**

Transports et circulations doivent permettre de concilier commodité et compatibilité avec la lutte contre le réchauffement climatique. Aussi nous privilégions les transports publics et les circulations douces.

- Notre ville est traversée par cinq lignes de bus, dont trois desservent le centre-ville où sont regroupés les services publics locaux (mairies, poste), les banques et beaucoup de commerces notamment alimentaires dont le marché. Nous avons tous pu constater que, depuis les années Covid, la qualité du service des bus s’est fortement dégradée alors même que le coût du pass-navigo augmentait. Cela est principalement dû au manque d'anticipation de la RATP pour recruter les effectifs nécessaire, mais aussi au Conseil régional à la majorité duquel appartient notre maire : à la rentrée 2022, il a fixé comme objectif à la RATP un trafic à hauteur de 90% de ce qu’il était avant le COVID au motif que le télétravail limiterait les déplacements. Il est lié aussi à la volonté de Mme Pécresse de mettre en place l'ouverture à la concurrence des transports fin 2025 sans même que ne soit réalisée une étude d’impact fiable et indépendante de cette mesure comme le réclame l'opposition de gauche au Conseil Régional.

- Des quartiers de notre ville ne profitent pas de desserte RATP pour accéder au centre-ville et ses commodités : notamment les Joncs marins et le quartier des bords de marne jouxtant Nogent. Nous demandons que soit créée une navette leur permettant d’y accéder facilement comme cela se fait déjà à Nogent.

- Par ailleurs, les transports ce sont aussi les circulations douces. Nous demandons que soit discutée dans les conseils de quartiers d’une part le passage de la majorité des voies du Perreux en zone « 30 » et d’autre part la création de rues sans circulation automobile (hormis les résidents) avec comme priorité relier les joncs marins au centre-ville et un objectif : que ce soit le premier maillon d’un réseau permettant de traverser notre ville en toute sécurité.

Il serait peut-être temps d’en débattre : [www.nouvelle-energie-perreux.fr](http://www.nouvelle-energie-perreux.fr)

**Magazine février mars 2023**

**Retraites : Une réforme injuste et non justifiée !**

La réforme des retraites nous concerne toutes et tous. Cette réforme est d’abord marquée par le rallongement de l’âge de départ qui concernera tous ceux nés après 1961, soit 77 % des Perreuxiens (source INSEE), et notamment nos enfants !

Ils ne bénéficieraient au mieux que de 15 années de retraite (leur espérance de vie étant de 81 ans) et ne percevront une retraite brute de 1200 € à condition d’avoir travaillé dès leurs 21 ans, sans interruption et à plein temps, jusqu’à leurs 64 ans (pour obtenir les précieux 172 trimestres). Or aujourd’hui de très nombreux jeunes n’ont de travail que précaire et beaucoup d’entreprises montrent la porte à beaucoup de celles et ceux qui approchent la soixantaine : cette augmentation du minimum sera donc pour beaucoup hors de portée

Mais surtout dans quel état seront-ils à cet âge : à ce jour l’espérance de vie en bonne santé atteint 64,4 ans chez les hommes et 65,9 ans chez les femmes ! Mais cela cache d’énormes inégalités : avec deux ans de plus de travail dans quel état seront tous ces premiers de corvée que nous avons applaudis pendant la crise du covid : les agents municipaux, les éboueurs, les professions de santé…

Pourtant il n’y a pas d’urgence à imposer cette réforme à une population qui, dans sa grande majorité, n’en veut pas. Le rapport du Conseil d’Orientation des Retraites ne dit pas que le système est en déficit ni qu’il est en péril immédiat. Plus il y a de cotisations et de plein emploi, moins notre système de répartition courre de risques.

L’urgence aujourd’hui, c’est la crise dans laquelle les services publics sont plongés : manque de moyens pour les hôpitaux, les écoles, les transports publics franciliens, privatisation de La Poste…

L’urgence aujourd’hui, c’est de mener une politique contre l’inflation qui nous percute, salariés du privé comme fonctionnaires, commerçants et artisans, par refus d’augmenter nos salaires à hauteur et de bloquer les prix des produits de première nécessité. Dans notre ville, cela doit se traduire par un budget 2023 qui prépare l’avenir et qui soit protecteur.

**Magazine janvier 2023**

**Un budget pour 2023 et pour préparer l’avenir**

En préambule, nous souhaitions vous informer du départ d’Arnaud DUSSUD. Ayant déménagé, il a préféré céder sa place, par honnêteté intellectuelle. Notre fonctionnement collégial et démocratique nous permet de faire face à ce départ et de rester force de proposition aux Conseils municipaux et aux commissions et de continuer à agir pour la défense des intérêts de chaque perreuxien.ne.

Pour cette nouvelle année marquée par une inflation record, nous savons que le budget de notre commune sera très contraint. Cependant, lorsque les temps économiques sont plus difficiles, l’Etat et les collectivités locales doivent tenir leur rôle d’investisseur et de protecteur pour ne pas aggraver davantage la crise qui nous guette tous, mais d’abord celles et ceux qui ont le moins de moyens pour y faire face. La majorité municipale est fière du pécule que la Ville a accumulé ces dernières années. Il est temps désormais d’utiliser la partie nécessaire de cet argent pour faire face aux difficultés que tous connaissent et pour continuer à garantir et même à développer les services publics municipaux qui sont la seule richesse de ceux qui n’en ont pas.

Pour cette nouvelle année, notre groupe sera donc attentif à ce que ce budget contraint ne devienne pas un budget d’austérité. Nous insisterons, notamment, pour que toute hausse de tarif soit en-dessous de l’inflation, nulle pour la cantine et la plus faible possible pour les activités périscolaires ; pour que soit introduit un tarif plus faible selon le quotient familial pour le conservatoire ; pour que soit créé une maison de santé acceptant le tiers payant et sans dépassement d’honoraires.

Nous serons attentifs aussi que le budget de l’année 2023 traduise bien que l’année 2022 était pour notre commune, l’année de l’inclusion et du handicap

Pour cette nouvelle année, nous serons au cœur du débat pour que le Perreux, qui en a les moyens, soit vraiment la ville de tous ses habitants en 2023 et réfléchisse sans attendre d’y être contraint par l’urgence, aux investissements que le réchauffement climatique rendra nécessaires.

Bonne année 2023 !

Notre site : nouvelle-energie-perreux.fr

**Magazine décembre 2022**

**Pour une ville pleinement accessible**

Certes, des efforts ont été faits par la Maire pour améliorer l’accessibilité de notre ville. Ces efforts largement insuffisants ont été abondamment médiatisés comme l’acquisition de la mise à l’eau pour la piscine que notre groupe réclamait depuis longtemps ou comme la tenue du « village du handicap ». Pourtant il reste encore beaucoup à faire pour que notre ville soit pleinement accessible à toutes et à tous : manque de places de stationnement réservées aux personnes à mobilités réduites ; trottoirs trop étroits et pas systématiquement surbaissés pour permettre la circulation aisée des fauteuils roulants et déambulateurs ; arrêts de bus pas toujours adaptés ; feux tricolores non sonorisés ; accessibilité seulement partielle de certains bâtiments publics comme l’école Clémenceau (uniquement le rez-de-chaussée) ou le Conservatoire (uniquement jusqu’au 1er étage)…

Nous souhaitons que la Ville se dote d’un plan d’aménagement du territoire avec des objectifs clairs et un budget spécifique. Ainsi, elle pourrait, par exemple, prévoir une aide financière pour équiper de rampes amovibles tous les commerçants locaux, praticiens et services publics. Ou aménager les trottoirs en nous inspirant de Nantes, qui a identifié 300 itinéraires dits prioritaires à rendre accessibles en premier. Pour rendre le centre du Perreux plus accessible nous pouvons créer une navette gratuite qui le relie avec les autres quartiers, comme cela se fait à Nogent. Cette navette serait évidemment accessible mais aurait en plus vocation à désenclaver des quartiers moins bien desservis par les transports.

Autant d’éléments doivent être discutés en concertation avec les associations et le CCAS afin de faire une analyse des besoins sociaux et de n’exclure personne de la vie locale.

Lors de la discussion du budget 2023, nous serons attentifs à ce que des efforts budgétaires soient programmés afin que cette année 2022, qui était pour notre ville l’année de l’inclusion et du handicap, ne soit pas sans lendemain.

Venez en discuter sur notre site [www.nouvelle-energie-perreux.fr](http://www.nouvelle-energie-perreux.fr)

**Magazine novembre 2022**

**Pour des économies et l’écologie : une meilleure gestion des déchets**

Certes, la gestion des déchets est désormais de la compétence de l’Etablissement Public Territorial (ETP) Marne et Bois, mais la majorité municipale du Perreux appartient au même groupe politique que le Président de l’ETP et 10 de ses 12 vice-présidents. Elle est donc en très bonne position pour influer sur les décisions prises et même pour être une force de proposition.

Pourtant, notre commune est loin d’être exemplaire en matière de tri et de valorisation des déchets. En effet, parmi les 13 communes de l’EPT, elle est la seule (associée à Nogent dans les statistiques) pour laquelle le volume de ses déchets a augmenté en 2021, et de 2 000 tonnes ! Pour toutes les autres communes, le volume est stable voire en baisse.

Notre ville doit s’inspirer des mesures prises par d’autres plus ambitieuses qu’elle en la matière, comme Fontenay qui a banni le plastique de ses cantines depuis 26 ans (et pas seulement le plastique jetable) en le replaçant par exemple par des contenants en inox ou Saint-Maur qui accueille une ressourcerie qui récupère des déchets pour leur donner une seconde vie.

La commune pourrait aussi s’inspirer de la ville de Lens qui a posé des conteneurs à verre Cliiink qui récompensent les trieurs en générant des bons d’achats utilisables dans les commerces locaux. Voilà une idée bonne pour l’écologie et l’économie locale. Quand on sait que le taux de recyclage effectif du verre en France est de 42% contre 65% en Allemagne et que cela est dû à une collecte moins efficace car le verre n’est pas consigné en France, on ne peut qu’adhérer à ces mesures incitatives.

Il faut également encourager les perreuxiens à installer des composteurs en facilitant les démarches et en informant davantage sur la possibilité d’en obtenir un gratuitement. Dans le même sens, l’EPT pourrait proposer des collecteurs d’eaux pluviales également sans frais.

La bonne gestion des déchets n’est pas seulement un enjeu environnemental mais aussi économique car ce sont les habitants qui la financent.

Pour échanger sur ce sujet et sur notre ville, notre site internet [www.nouvelle-energie-perreux.fr](http://www.nouvelle-energie-perreux.fr) est à votre disposition.

**Magazine octobre 2022**

**Un exécutif plus attentif au verdissement de son image qu’aux vrais enjeux climatiques.**

Notre Commune n’anticipe pas les effets du dérèglement climatique. La majorité actuelle a voté une charte du développement durable en 2011… qu’elle n’applique toujours pas. Au lieu de préparer notre ville aux futures canicules, inondations, restriction d’énergie, perte de la biodiversité, au contraire, elle ne fait qu’empirer les choses : la nouvelle école Germaine Sablon en y installant la climatisation, en ne végétalisant ni sa cour ni sa toiture et *n’utilisant* pas des matériaux isolants durables. Croit-elle que les enfants y seront mieux derrière des fenêtres fermées, dans une cour sans arbre et entourés de béton ? *Elle contredit au passage son engagement de créer*des toits végétalisés sur ses propres bâtiments communaux (article 2 engagement 1 *de sa charte*). Dès notre élection, nous avons proposé de végétaliser une partie des cours de récré, et ce dans toutes les écoles (potager pédagogique, espace vert) sans aucune réponse de la majorité.

Celle-ci ne relance pas le défi famille zéro déchet, initiative intéressante à développer. Elle ne *pense* pas les circuits courts ni le don, ni l’échange entre les concitoyens en dehors de boîtes à livres et de centres de tri alors qu’il y a tant à partager et de liens à créer. Quant aux mobilités, elle a considéré que le quartier des joncs-marins n’avait pas à rejoindre le centre-ville à vélo. Qui a tenté de prendre la rue de la Gaité pour aller du centre vers la piscine circulera sur une rue à double-sens pour les vélos… mais qui permet à peine à une voiture de passer et dont la piste cyclable disparaît subitement dans les derniers mètres! Enfin il faudrait passer à la vitesse supérieure en terme de végétalisation des pieds d’arbre, des bâtiments et des rues pour sauver les insectes, abaisser la température, permettre aux sols d’absorber les pluies plus violentes ou les crues de la Marne et bien sûr rendre notre ville plus belle. Qu’attend la majorité municipale ? Nous poursuivrons notre travail de proposition systématique, et nous vous appelons à le soutenir afin de faire enfin avancer le Perreux.

Venez en discuter sur notre site [www.noouvelle-energie-perreux.fr](http://www.noouvelle-energie-perreux.fr)

**Magazine septembre 2022**

**Une rentrée scolaire sous tension**

Pour beaucoup de parents, cette rentrée est celle de la hausse des fournitures scolaires, des professeurs non remplacés, de la difficulté de trouver des AESH.

La petite enfance est une étape cruciale du développement. Celui-ci est favorisé par un accueil de qualité des enfants dans les différentes structures, notamment collectives. Nous souhaitons donc des investissements publics à la hauteur permettant l’accueil de chaque enfant perreuxien. Alors qu’à peine un enfant sur cinq de moins de trois ans est accueilli en crèche, il faudrait être en mesure de proposer une solution à chaque parent. Pour aller dans ce sens, nous proposons la création d’une crèche municipale. Ce serait la première de ce type sur la commune.

S'agissant des établissements scolaires, nous nous réjouissons de la construction de la nouvelle école Germaine Sablon qui va désengorger un peu les autres établissements de la commune. Mais cette école neuve est une école du passé ! Par manque d'investissement préalable, la majorité n'a eu d'autre choix que cet emplacement trop petit pour avoir des arbres dans la cour de récréation, Le bâtiment n’a pas été construit en suivant les exigences en termes de performance énergétique : il est ni neutre en carbone ni à énergie positive ; il n’a ni panneaux solaires, ni végétalisation du toit pour limiter l’impact des fortes chaleurs sur la température dans les classes. Comble, le toit est réservé aux appareils de climatisation qui alimentent le réchauffement climatique !

Pourtant, la Ville a les moyens financiers de bâtir des écoles modernes de haute qualité et aussi de rénover les anciennes. Chaque année des millions d’euros collectés ne sont pas utilisés, et viennent alimenter un « pactole » censé servir pour des investissements futurs. Mais c’est dès aujourd’hui qu’il faut agir pour affronter le futur. C'est ce que nous proposons systématiquement en Conseil : plus aucun investissement en bâtiment public sans qu'il soit à énergie positive et neutre en carbone, ni aucun bâtiment accueillant du public sans végétalisation de qualité.

Venez en discuter sur notre site [www.noouvelle-energie-perreux.fr](http://www.noouvelle-energie-perreux.fr)

**Magazine juillet août 2022**

**Une ville vraiment verte pour tous ?**

Dans le dernier magazine municipal, la majorité municipale se targue de verdir le Perreux. Mais alors que 75% des insectes pollinisateurs ont disparu depuis 1990 et que le réchauffement climatique pourrait être de 1,5° dès 2025, la végétalisation de la rue Denfert-Rochereau, le nouveau mail Michel Fabre et les pancartes pour reconnaître les essences d’arbre sont-ils suffisants aux regards des enjeux ? La Maire prétend replanter tout arbre coupé, mais qui peut croire que les quelques arbustes en pot de cette avenue remplacent les arbres qui y poussaient avant en pleine terre ?

C’est aujourd’hui que demain se dessine. Cela signifie qu’un projet global doit être réfléchi dès aujourd’hui avec un plan budgétaire pluri-annuel. De ce point de vue la livraison de la nouvelle école Germaine Sablon sans herbe ni arbres pour protéger nos enfants montre que la majorité municipale n’a pas saisi l’ampleur du défi. Par ailleurs, un tel projet doit concerner tous les quartiers de notre ville, et tenir compte donc de ce que certains partent avec un sacré handicap ; ils doivent devenir prioritaires.

Ce projet global doit allier de manière inséparable protection de la biodiversité et rafraichissement en créant une trame verte qui permette aux espèces vivantes de traverser la ville sans discontinuité, en fleurissant les pieds des arbres d’espèces locales et diversifiée, en nouant des partenariats avec le secteur privé pour verdir les copropriétés (comme à Lyon) et en implantant des ruches d’abeilles, des hôtels à chauve-souris et des nichoirs.

Permettre aux plantes sauvages de pousser est non seulement un ravissement pour les yeux mais une nécessité pour se protéger des maladies, pour aider les insectes polIinisateurs et pour rafraîchir la ville en vue des futures canicules qui seront deux fois plus fréquentes en 2050. Il est urgent de sauver la biodiversité dès à présent pour nous sauver nous et nos enfants !

Face à un défi d’une telle ampleur, la démocratie ne peut rester confinée au seul Conseil municipal. Tous les perreuxiens sont concernés et doivent pouvoir donner leur avis pour que le Conseil puisse trancher en toute connaissance de cause.

**Magazine juin 2022**

**La proximité des services publics : une condition de l’égalité d’accès**

Notre ville devient un déser en matière de services publics. Ces services essentiels quittent le Perreux les uns après les autres sans qu’une action efficace de la majorité municipale ne vienne freiner cette disparition. Ainsi, après la fermeture du bureau de Poste des Joncs Marins, c’est la Poste du centre-ville qui a connu une réduction drastique de ses horaires. Le centre des impôts de Nogent sur Marne a été délocalisé à Vincennes et la CPAM à Créteil.

Pourtant, la proximité facilite l’accès de tous à ce bien commun. Son remplacement par l’informatisation exclut les personnes qui ne maîtrisent pas cet outil. Dans une étude 2019 l’INSEE relève que 17% de la population souffre d’illectronisme et qu’un tiers de la population manque des compétences de base nécessaires pour obtenir les prestations auxquelles ils ont droit. C’est pourquoi, la proximité est un enjeu majeur pour garantir l’égalité d’accès des citoyens aux services publics et à leurs prestations

Nous souhaitons que ces services du quotidien soient réimplantés dans notre commune et complétés par une maison de santé acceptant le tiers-payant. Pour y parvenir, nous pouvons nous inspirer des initiatives menées par d’autres communes et qui ont prouvé leur efficacité.

Ainsi, nous pourrions créer une Maison des services publics qui regrouperaient en son sein différents acteurs de l’administration avec des agents formés et en nombre suffisant pour traiter réellement les demandes des usagers. Rien à voir donc avec la *Maison France Service* située dans les murs de la sous-préfecture de Nogent. Ainsi, la maison des services de Truchtersheim (67) regroupe plus d’une trentaine d’acteurs et fonctionne depuis 2011…

La commune de Cléguérec (56) a inclus sa maison de santé dans un projet plus global comprenant une pharmacie et des logements sociaux ; la commune de Le Sourn (56) a choisi de salarier les médecins pour les attirer, avec succès !

Autant de réussites qui démontrent que la dégradation des services publics n’est pas une fatalité. Mais cela suppose une implication volontariste de la majorité municipale.

Mais cela suppose une implication volontariste des élus.

Pour échanger sur ce sujet et sur notre ville, notre site internet [www.nouvelle-energie-perreux.fr](http://www.nouvelle-energie-perreux.fr) est à votre disposition.

**Magazine mai 2022**

**PUP et promoteurs immobiliers : pour une mairie plus exigeante**

Peu d’entre nous savent ce que c’est qu’un PUP, alors précisons : il s’agit d’un partenariat passé entre collectivité et promoteurs afin que ces derniers s’acquittent d’une contribution, qui remplace la taxe d’Aménagement, pour financer un ou des équipements publics dans le quartier visé par l’opération immobilière.

Le périmètre du PUP s’assimile à un vrai projet d’aménagement urbain pour lequel le règles du PLU s’applique. C’est pourquoi nous sommes intervenus pour que ce PLU permette à la fois un mieux vivre ensemble pour tous les perreuxiens et mette notre ville dans la bonne direction pour faire face dans les meilleures conditions au changement climatique.

Pour la municipalité, la concertation s’arrête au seul conseil municipal. Comment dès lors s’étonner d’une participation aux élections, notamment locales, toujours en baisse. Pour nous, ce partenariat ne doit pas se résumer à un face à face entre les promoteurs et les seules équipes techniques ou les élus de la ville : les citoyen.nes doivent être les partenaires indispensables du dialogue sur le devenir de leur ville.

Depuis plusieurs mois, des projets de PUP sont donc soumis au vote au conseil. Il s’agit encore d’opérations de promoteurs, avec un taux minimaliste de logement social, aucune ambition écologique, dans un quartier déjà dense : le rond-point du général Lelerc. Nous nous opposons donc à ces nouvelles prédations immobilières, sans vision pour améliorer la qualité de l’urbanisme.

Alors que partout des jardins privés disparaissent à la faveur de ces opérations, nous continuons de défendre la création d’espaces verts pour compenser, et même augmenter, la part de sol végétalisé, aux dépens du béton. Bien que la majorité de Mme Royer s’y refuse, la création de logements sociaux de qualité, couplés d’espaces verts publics est la seule solution pour arrêter cette densification effrénée, cesser de payer des millions d’euros d’amende pour non-respect de la loi SRU et permettre à notre commune d’avancer dans le 21ème siècle.

**Magazine avril 2022**

**Pour un service public dans l’accueil des plus fragiles**

Le scandale des mauvais traitements infligés à nos aînés dans les EHPAD interpelle. La privatisation associée à un manque de contrôle sérieux, à un personnel insuffisant en nombre et en qualification ont conduit à des pratiques intolérables dans l’accueil de personnes dépendantes. De telles structures privées à but lucratif, nous en connaissons sur la commune.

La logique de maximisation financière qui prévaut dans les EHPAD, où des taux de rentabilité de plus de 30 % sont exigés, est partagée par les crèches à but lucratif qui se développent massivement dans notre commune. L’absence d’investissements publics a fait la part belle aux modes de garde dits « alternatifs » qui ont des objectifs de rentabilité les poussant à optimiser les places disponibles c’est-à-dire à augmenter le nombre de berceaux par membre du personnel. Une réforme récente permet désormais qu’un adulte accueille 6 enfants ; par comparaison en Allemagne la loi se limite à 4 enfants par adulte, au Danemark seulement 3. Pire, les structures sont autorisées à admettre 15 % d’enfants en surnombre chaque jour !

C’est aussi et toujours cette obsession financière qui incitent ces structures à employer des personnes moins qualifiées afin de baisser le coût de la masse salariale. Ces économies se font au détriment d’un accueil digne de nos enfants : ces établissements sont de plus en plus des garderies sans ambition éducative. Les choix d’économie de la mairie se font clairement au détriment de nos enfants… et de leurs parents : en effet, cette dégradation du service d’accueil s’accompagne d’une augmentation des coûts restants à leur charge. Ici aussi, le parallèle est évident avec les EHPAD privés hors de prix, aux pratiques honteuses.

Cette privatisation de l’accueil de nos enfants et de nos aînés se fait au détriment de la qualité et de l’éthique. Nous nous battons pour plus d’investissement public, de la part de notre commune, afin de garantir un accueil décent des plus fragiles pour un coût décent.

**Magazine février mars 2022**

**L’urbanisme durable : au Perreux aussi c’est possible**

Dans toute la ville, on constate la multiplication des chantiers de promotion privée, avec toutes les conséquences qui en résultent : artificialisation des sols, équipements publics insuffisants, sur-occupation de la voirie, transformation des quartiers pavillonnaires, destruction de maisons d’un indéniable intérêt architectural… Face à cela, la municipalité ne sait que répéter que cet urbanisme, qui fait fi de la qualité de vie des perreuxiens comme des préoccupations environnementales, n’est pas de sa responsabilité ; ce serait l’Etat qui lui imposerait cette densification incontrôlée !

Bien au contraire, la commune détient de droit l’essentiel des compétences : la définition des règles locales avec le PLU (Plan local d’urbanisme), la délivrance des permis de construire, la mise en œuvre du droit de préemption urbain, la conduite des opérations publiques d’aménagement. Et si la compétence en matière de permis a été reprise temporairement par l’Etat, c’est parce que la ville n’a pas tenu les objectifs de réalisation de logement social auxquels elle avait elle-même souscrit !

Oui, c’est la municipalité qui a repoussé autant que possible le passage du POS au PLU, se refusant ainsi la possibilité de définir des règles de constructibilité contraignantes, de protéger son patrimoine ou de définir des emplacements réservés pour le logement social, les équipements publics, les espaces verts. C’est la Maire qui a délivré les permis de construire que l’on voit à l’œuvre dans tous nos quartiers (et qui prétend qu’il n’y a aucun foncier pour construire des logements sociaux ou espaces verts !).

Face à cette dégradation, notre groupe défend un autre urbanisme, mettant l’intérêt général au cœur et permettant la réalisation des logements sociaux nécessaires, des équipements publics adaptés aux besoins, la prise en compte des enjeux environnementaux et en premier lieu de l’urgence climatique, la mise en valeur du patrimoine. Bref une ville au développement maitrisé et durable ! C’est cette vision que défendra notre groupe lors de l’élaboration, qui vient d’être lancée, du PLU intercommunal.

Pour échanger sur ce sujet et plus largement sur notre ville, notre site internet [www.nouvelle-energie-perreux.fr](http://www.nouvelle-energie-perreux.fr) est à votre disposition.

**Magazine janvier 2022**

**Un budget peu ambitieux, notre ville mérite mieux**

Le budget qui nous est présenté pour l’année 2022 est une nouvelle fois peu ambitieux. Il se caractérise par une politique d’investissement par à coup, au gré des projets, sans aucun plan ni aucune vision structuré sur le long terme. Dans ce budget, la Mairie continue à dépenser l’argent des perreuxien.ne.s pour se désendetter alors qu’elle reconnaît elle-même que notre taux d’endettement actuel ne présente aucun risque. Pire, notre ratio d’endettement est largement inférieur à celui des communes comparables. Faut-il en déduire que toutes les autres communes seraient dans l'erreur quant à leur gestion ? Il nous semble plus probable que la Mairie, isolée dans sa stratégie budgétaire, s'égare.

On a bien compris qu'ils ne voulaient pas avoir recours à l'emprunt mais alors qu'ils louent eux-mêmes la bonne santé de leurs comptes, pourquoi continuer à dépenser des fonds dans le désendettement ? On pourrait utiliser ces fonds pour autre chose de bien plus urgent comme par exemple, baisser les tarifs du conservatoire (en y appliquant le quotient familial), baisser le prix de la cantine et des activités périscolaires (beaucoup plus onéreuses que dans les communes limitrophes) rendre notre ville plus inclusive ou encore proposer un vrai plan d’investissement pour une ville plus durable…

Remarquons que cette gestion austère/orthodoxe est utilisé en Allemagne (et louée) depuis longtemps, or aujourd'hui ce pseudo-modèle est remis en cause par de nombreux économistes qui constatent l'état désastreux dans lequel se trouvent leurs équipements publics, à tel point que cela finit par enrayer la reprise économique.

Pour cette année 2022, nous faisons le vœu de se doter d’un budget qui investit vraiment dans les services et les infrastructures utiles pour notre avenir. Heureuse nouvelle année à toutes et tous !

Nous vous rappelons que pour échanger sur ce sujet et plus largement sur notre ville, notre site internet [www.nouvelle-energie-perreux.fr](http://www.nouvelle-energie-perreux.fr) est à votre disposition.

**Magazine décembre 2021**

**Handicap et inclusion : après les paroles, des actes**

Dans le numéro d’octobre de son magazine, la municipalité annonce « l’année de l’inclusion et du handicap ». Notre défi est aujourd’hui de dépasser le stade des bonnes intentions, certes utiles mais insuffisantes.

En 2021, nous avons obtenu de la municipalité l’installation d’un système de mise à l’eau permettant une accession autonome à la piscine pour les personnes handicapées. Hélas, cette « année de l’inclusion et du handicap » ne trouve pour l’instant pas de traduction concrète dans le projet de budget 2022 dont doit débattre le Conseil municipal. Des investissements sont pourtant nécessaires en matière de voirie, avec une largeur libre sur les trottoirs d’au moins 1,1 m pour les PMR et poussettes et des dispositifs sonores aux feux tricolores. Pour permettre aux enfants souffrant d’un handicap d’avoir une scolarité dans les meilleures conditions, la présence d’AESH en nombre suffisant est nécessaire. Certes cette question dépend d’abord de l’académie de Créteil. Mais la municipalité doit s’assurer de leur présence en nombre suffisant. Nous proposons de mettre en place un signalement des enfants en situation de handicap sans accompagnant afin d’intervenir, dès que nécessaire, auprès de l’académie.

Si le handicap exige une véritable politique d’accessibilité, une ville inclusive, pour toutes et tous, va plus loin. L’inclusion doit aussi être sociale :

- le tarif des activités périscolaires, culturelles et sportives ne doit pas devenir un « handicap » interdisant à nombre de familles d’en profiter ; c’est pourquoi nous demandons l’application du quotient familial au Conservatoire et ailleurs,

- le coût d’un logement au Perreux ne doit pas interdire aux familles et aux jeunes de s’y installer, de même qu’aux jeunes du Perreux d’y prendre leur indépendance ; c’est pourquoi nous sommes favorables à l’encadrement des loyers et à la construction de logements sociaux de qualité.

Pour échanger sur ce sujet et plus largement sur notre ville, notre site Internet[www.nouvelle-energie-perreux.fr](http://www.nouvelle-energie-perreux.fr/) est à votre disposition.

**Magazine novembre 2021**

**Pour des repas de cantine de meilleure qualité**

L’alimentation est un poste important de nos émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu’un poste de dépense conséquent lorsqu’il s’agit de bien se nourrir, avec des produits de qualité. Elle est donc à la fois un enjeu écologique et social, au cœur de la justice climatique. Aujourd’hui les Français-e-s mangent un peu plus d’une fois par jour de la viande. L’empreinte carbone de ce régime alimentaire est considérable : l’équivalent d’un aller-retour Paris New-York en avion ! Cela sans prendre en compte la déforestation de la forêt amazonienne qu'entraîne la culture du soja OGM importé du Brésil pour nourrir le bétail. Dans le même temps, les fruits et légumes locaux et bios sont chers, parfois inaccessibles au quotidien. C’est pourquoi la Convention Citoyenne pour le Climat, qui a réuni des citoyens tirés au sort, a proposé pour nos cantines scolaires deux repas végétariens par semaine d’ici 2025, et non un seul comme aujourd'hui avec la loi Egalim.

Notre combat pour les cantines scolaires, depuis notre élection en mars 2020, peut se résumer ainsi : augmenter la part de bio pour la rendre majoritaire, refuser la viande d’importation et nous opposer aux tarifs car notre cantine est trop chère en comparaison des villes environnantes qui pratiquent les mêmes conditions, avec production sur place et 30 ou 50% de bio. Ne peut-on pas, face à l’urgence climatique, exiger au moins que la viande et le poisson servis à nos enfants scolarisés soient issus d’une filière raisonnable? N’est-il pas choquant de voir figurer au menu du 17/08 des hamburgers avec de la viande importée non-bio? Nous vous invitons à vous emparer de cette question par le biais des parents d’élèves qui siègent aux commissions des menus. Manger sain, bio, local et végétarien deux fois par semaine est bon pour la planète, la biodiversité (0 pesticide), notre santé et l'économie locale. C’est surtout bon pour nos enfants, dès aujourd’hui grâce à une alimentation saine, mais également pour demain en leur laissant une planète habitable !

**Magazine octobre 2021**

**Pour des logements agréables à vivre**

Le confinement a révélé que beaucoup de citadins manquaient d’espace et que la plupart des logements de ville, notamment les plus récemment construits, étaient malcommodes, inadaptés au télétravail.

L’exiguïté ne concerne évidemment pas que le logement social, mais aussi la promotion privée, où les surfaces livrées ne cessent de rétrécir. On ne devrait plus proposer un logement où la cuisine a quasiment disparue, se résumant à une ligne d’électroménagers le long du mur d’un séjour de 18m². L’entrée et les placards disparaissent, faisant regretter la norme de 4% des surfaces consacrées au rangement, cellier, cagibi.

Les besoins de climatisation imposent de favoriser les doubles ou triples orientations, et de revenir aux bons vieux volets… Les modes de construction doivent évoluer vers des bâtiments moins épais, sans couloir central qui distribuent des appartements mono-orientés. Le logement a beaucoup évolué sur les plans technique, thermique, sur les espaces collectifs, jardins partagés, toits-terrasses, espaces de coworking, mais pas sur sa conception intérieure.

Il faudrait se préoccuper de l’application d’un référentiel qui sans le rendre obligatoire et sans surcoût pour l’acquéreur, ce qui est faisable, conditionne la délivrance des permis de construire par la commune.

**Magazine septembre 2021**

**Cantines, activités extrascolaires, conservatoires : des prix trop élevés, les familles pénalisées**

En cette nouvelle rentrée scolaire toujours marquée par le contexte sanitaire, nous souhaitons alerter la majorité, la Maire et les habitants de notre ville des tarifs des activités périscolaires. Dès notre élection, nous sommes intervenus presque systématiquement aux Conseils municipaux pour dénoncer une tarification trop élevée de ces activités ainsi que de la restauration scolaire. Il nous a souvent été opposé en réponse la supposée qualité supérieure de ces prestations comparativement aux villes alentours. Mais si nous regardons par exemple la ville de Fontenay-sous-Bois, qui compte la même part de bio dans ses cantines et qui prépare également ses repas sur place, nous constatons que les tarifs perreuxiens sont proche du triple ! Un tel écart pour une prestation similaire est injustifiable. Le même constat peut être opéré concernant le centre aéré. De même, les tarifs de notre conservatoire, un service public municipal, sont particulièrement élevés. Aucun tarif favorable n’est proposé pour les familles perreuxiennes, ou en cas d’inscription de plusieurs enfants d’une même famille. Il n’y a pas non plus de prise en compte du quotient familial pour tenter de modérer ces familles et prendre en compte les besoins des classes moyennes et populaires. Cela résulte de la stratégie financière de la mairie qui consiste à financer a minima ces activités et de faire peser une part plus importante de ces dépenses sur les familles. Une telle gestion est déplorable pour les parents qui souhaitent pouvoir offrir une vie extrascolaire et culturelle enrichissante à leurs enfants. Il nous semble que l’offre devrait être accessible au plus grand nombre, il en va de l’avenir de nos jeunes. Dans ce sens, nous continuerons de porter le combat d’une tarification sociale et progressive des activités culturelles et sportives au Perreux, en premier lieu du conservatoire.

**Magazine juillet août 2021**

**Le Perreux doit participer à l’effort général pour la reprise**

En juin dernier le Conseil municipal s’est prononcé sur le budget de la commune. Nous nous sommes opposés à ce que la ville baisse son investissement, le choix réalisé par la majorité, et accumule de l’excédent budgétaire, alors qu’un véritable consensus international et national s’est formé pour appeler à la relance par l’investissement. Plutôt que de le baisser, nous aurions ainsi souhaité que la commune offre un coup de pouce supplémentaire pour les artisans, commerçants, cafés et restaurants et toutes les entreprises de notre territoire qui ont souffert depuis plus d’un an. D’autres investissements doivent porter sur la nécessaire transition écologique : nous continuons de porter le combat de la végétalisation des cours de récréation et celui de la création d’un nouvel espace vert public, en lieu et place d’un énième projet de promoteurs immobiliers. Nous aurions aussi souhaité que cet excédent budgétaire soit utilisé au profit des familles perreuxiennes qui sont nombreuses à avoir vu leurs revenus baisser, comme leur qualité de vie. Ainsi, comme nous l’avons demandé en Conseil et en commission depuis plus d’un an, nous souhaitons rendre enfin abordable les tarifs du conservatoire municipal de musique, en adoptant a minima une tarification au quotient familial. Bien que la majorité et la maire refusent de nous répondre sur ce point, nous poursuivront cet engagement pour rendre la culture accessible de façon égale, à toutes les familles perreuxiennes, à tous nos habitants. Profitons de l’été, d’ailleurs, pour nous ressourcer et soutenir ce secteur, les libraires, théâtres, cinémas et festivals qui partout se relancent et nous donnent l’impression que la vie reprend, enfin. Bel été à vous, et un grand merci pour vos messages de soutien.

**Magazine juin 2021**

**Le projet de plan climat communal rejeté par la majorité**

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons proposé la création d’un groupe de travail pour élaborer un Plan Climat Communal (PCC). Ce plan, comme il en existe déjà dans beaucoup de villes, permet d’engager une transition écologique, favorable à l’emploi et à la santé. Mal à l’aise, la majorité a opposé un refus brouillon à ce projet. Pour rappel, en 2021, notre commune ne dispose toujours pas du Vélib, pas d’une seule voie pour bus et continue de voir bétonner et artificialiser le sol alors que notre priorité absolue devrait être d’augmenter la part végétalisée et perméable. Cela est sans compter l’absence d’ambition énergétique, alors que Mme la Maire affirme en Conseil se limiter aux règles légales minimales pour les constructions neuves, une position honteuse, de mépris face aux jeunes générations.

Les projets que pourraient contenir un tel plan sont nombreux, bénéficiant aux entreprises locales, donc à l’emploi, à la qualité de vie et réduisant nos factures. Nous proposions notamment d’acter le renouvellement total du parc automobile municipal pour des véhicules propres *made in Europe* et de s’engager pour le développement des déplacements durables par l’adhésion à Vélib Métropole. Nous souhaitions aussi voir le Perreux participer, comme 6 communes du département dont Bry, à l’opération visant à végétaliser les cours de récréations contre la hausse des températures et pour le bien-être des élèves, une proposition que nous ne cessons de relayer. Pour l’emploi et le soutien aux entreprises, nous souhaitions aussi équiper les bâtiments municipaux et les écoles de panneaux solaires partout où cela est possible, et pas seulement selon les subventions disponibles, et construire tout nouveau bâtiment à énergie positive.

Dommage pour Le Perreux qui mérite de s’engager ENFIN dans la transition, celle dont la planète, l’emploi et la santé ont besoin et pour laquelle les habitants, premiers concernés, auraient leur mot à dire.

2011.

**Magazine mai 2021**

**Matériel informatique pour nos écoles, handicap et sport : nos premières victoires**

Le Perreux connait un grand retard dans l’équipement informatique de nos écoles primaires préjudiciable à nos enfants. Alertés par des parents d’élèves et des enseignants qui soulèvent ce problème depuis des mois, nous nous sommes fait l’écho de leurs revendications sur cette question. Bien que la majorité de Mme Royer ait d’abord jugé inutile d’investir dans de tels équipements, nous avons finalement obtenu une avancée significative : la commune va demander une subvention afin d’acheter ces équipements.

A nous tous de nous assurer que, subvention ou pas, nos écoles soient enfin équipées de ces outils très largement utilisés ailleurs. Nos prochains combats pour les écoles concernent la végétalisation des cours (potager pédagogique), l’amélioration des locaux (toilettes en quantité suffisante notamment) et l’embauche des personnels accompagnants qualifiés nécessaires.

Par ailleurs, dès le second Conseil Municipal, nous avons demandé que la Ville acquière un système de mise à l'eau permettant l'accession au bassin de la piscine avec une grande autonomie et s'adaptant aussi à de nombreux handicaps. Après plusieurs mois, la Maire nous a finalement entendus et en a doté la Ville. C'est un grand pas vers une ville plus inclusive.

Notre action municipale dans l’avenir aura pour objectif de poursuivre l’égalité et l’accessibilité. Il reste encore à adapter les écoles pour que tous les enfants puissent y être accueillis, à améliorer les équipements et la voirie en les rendant suffisamment larges et en surbaissant les passages piétons... Ces moyens, inclusifs pour les personnes handicapées, sont au bénéfice de tous : pour nos aînées, pour les personnes à mobilité réduite, pour faciliter la circulation des poussettes…

Nous vous remercions pour votre soutien et pour l’engagement de nombreux habitants pour un Perreux plus solidaire, plus animé et plus écologique.

**Magazine avril 2021**

***Le Perreux, lanterne rouge du logement social***

Entre 2017 et 2019 Le Perreux, n’a pas son engagement pour le contrat triennal de logements sociaux. Notre ville fait partie des dix communes du département pour lesquelles un constat de carence a été dressé. Chaque année, une amende est infligée à notre ville. Elle s’élève aujourd’hui à 1,1 million d'euros. Comment gaspiller de l’argent public qui aurait pu être affectée à des investissements plus utiles et qui manquent à notre Commune. Pire, avec trois autres communes du département, la mairie perd la compétence en matière de permis de construire. Comme 21 autres édiles du département, notre Maire s’insurge notamment contre cette dernière sanction. Pourtant le Préfet n’a d’autre choix que de se substituer à eux pour faire appliquer une loi qu’ils bafouent.

Madame Royer dénonce la "bétonisation" à marches forcées qu’ont leur imposerait à vouloir construire des logements sociaux. Cet argument de campagne est rabâché depuis des années par madame la Maire et le député Gilles Carrez avant elle. Mais ce qu’elle oublie de mentionner c’est qu’entre 2017 et 2019 elle a accordé des permis de construire aux promoteurs privés pour bâtir quelques 1 500 logements pour l’essentiel en centre-ville. Pour quelles raison, cette densification choisie ne s’est-elle pas accompagnée d’une augmentation significative de nos logements sociaux ? Elle oppose aujourd’hui les "exigences écologiques " à la nécessité d'une plus grande mixité sociale, or pour nous ces deux impératifs ne peuvent qu'aller de pair. Beaucoup de nos jeunes nés au Perreux aspirent à y rester ; les salariés de nos commerces, les employés municipaux, les soignants, les enseignants aimeraient vivre là où ils travaillent.

Pour permettre à tous ceux-là de rester ou devenir perreuxiens, il faudrait plutôt s’associer aux 11 autres maires du département qui demandent que l’encadrement des loyers soit appliqué dans leur commune !

**Magazine janvier 2021**

**Pour cette année 2021, nous faisons le vœu d’une commune écologique et solidaire, plus conviviale et plus juste**

Alors que la situation sanitaire, économique et sociale est particulièrement difficile pour les français et les perreuxiens, notre ville connait une page mouvementée de son histoire. Depuis l’adoption très tardive et à la hâte d’un PLU, brouillon, qui s’est soldée par une densification dérégulée de la ville, les besoins croissants en services (crèches, écoles, service de santé, vie associative…) n’ont pas été suffisamment pris en compte et les promoteurs se sont engouffrés dans les brèches. Nos interventions en Conseil et en commission, et une mobilisation associative et citoyenne sans précédent ont poussé la municipalité à décider d’une deuxième modification du PLU en moins de quatre ans. Nous resterons vigilants pour que cette dernière porte réellement ses fruits : corriger les erreurs de la majorité sortante et rendre enfin l’urbanisme contemporain compatible avec les enjeux du XXIème siècle.

Depuis notre élection en mars dernier, notre groupe porte à chaque conseil municipal des propositions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des habitants et s’oppose aux politiques publiques qui vont à l’encontre de l’écologie, de la solidarité et de la démocratie locale. Nous rappelons ici nos priorités défendues lors des débats budgétaires de fin d’année : investir dans les écoles pour du matériel numérique répondant aux besoins des enfants et des enseignants, ouvrir un centre de santé (avec tiers payant et sans dépassement) rendre accessible aux handicapés les services de la commune (comme la piscine municipale), porter concrètement la transition écologique en construisant uniquement des bâtiments publics neufs à énergie positive. Nous poursuivrons inlassablement cette stratégie, celle d’une opposition qui ne cesse de proposer des idées concrètes et se tourne en permanence vers les habitants de la commune, leurs attentes et leurs rêves. Bonne année 2021

**Magazine décembre 2020**

**L’école : un investissement pour la société de demain**

Les débats au sein du Conseil Municipal s’axent ce mois-ci autour des questions d’orientation budgétaire. Nous souhaitons défendre un budget qui investit massivement dans le social, l’écologie et les services publics afin de proposer une société juste, égalitaire et où il fait bon vivre pour les générations futures.

Parmi nos différentes priorités, l’école doit être au cœur de cette politique d’investissement. Il faut doter nos établissements de matériels informatiques nécessaires aux enseignants, il faut repenser les cours de récréation plus grandes pour tenir compte du Covid et avec plus d’espaces verts pour préserver nos enfants des canicules ; il faut des bâtiments répondant aux plus hautes normes de performance énergétique et prévoyant des circulations compatibles avec la pandémie ; il faut recruter du personnel qualifié pour appuyer et soutenir nos enseignants et il faut aussi toujours se battre pour limiter le nombre d’enfants par classe. Certes ce sont des dépenses en plus. Pourtant notre commune n’est pas démunie : elle possède un trésor de plus de 16 millions d’euros…!

L’actualité a été marquée par l’assassinat terroriste du professeur de collège Samuel Paty. Ce crime a suscité l’émoi, la désapprobation de l’ensemble des Français et Perreuxiens. Nous réaffirmons, notre détermination à défendre sans relâche les valeurs laïques et sociales de la République. Tous les enseignants de la commune peuvent compter sur notre soutien pour les aider à mener à bien leur tâche essentielle : ouvrir l’esprit de nos enfants et entretenir en eux un esprit critique afin qu’ils deviennent des citoyens éclairés, libres et égaux en droit. Et ce soutien doit également se manifester en recherchant des solutions ponctuelles pour que toute la communauté scolaire puisse travailler avec la meilleure sécurité sanitaire possible. Face aux classes surchargées, pourquoi ne pas utiliser les salles municipales ?

**Magazine novembre 2020**

**L’eau notre bien commun**

Le mariage forcé entre Véolia et Suez malgré l’opposition de l’Etat actionnaire, nous amène à réfléchir à la façon dont ce bien essentiel est géré. En effet, cette fusion a créé une situation de quasi-monopole qui va permettre à ce nouveau géant de fixer unilatéralement les prix, entrainant un impact direct sur les usagers. Certaines municipalités se réorganisent face à ce fléau de l’accaparement des ressources par le secteur privé et lucratif en reprenant la gestion de l’eau. La gestion municipale de l’eau présente de nombreux avantages, en termes de prix, mais aussi en termes de préservation du réseau de distribution. En effet les études démontrent que dans les municipalités où c’est la collectivité qui gère le service de l’eau, les fuites d’eau sont plus rares et les prix sont plus modérés. A titre d’exemple, la Ville de Paris qui a remunicipalisé le service de l’eau en 2008 a pu baisser le prix du m3 de 8% dès 2011. De plus tous les excédents budgétaires sont réinvestis dans l’amélioration du réseau. Cette transition n’est pas si difficile à entreprendre qu’il y parait car les réseaux de distribution appartiennent déjà aux collectivités. Elles délèguent ensuite la gestion à des entreprises. C’est pourquoi, nous sous souhaitons que la municipalité engage un débat au sein du Conseil du territoire pour récupérer cette mission régalienne.

**Magazine octobre 2020**

**La santé pour tous : créons un centre de santé au Perreux**

Le confinement a profondément marqué chacun d’entre nous, en nous rappelant à quel point l’essentiel prévaut sur le reste : la santé, la solidarité, l’environnement. Et à quel point le monde d’après ne peut ressembler à celui d’hier. Malheureusement, le COVID-19 poursuit son inquiétant développement et nous appelle à la plus grande responsabilité.

Lors de la campagne municipale, nous avons porté l’idée de créer un centre de santé dans notre commune. Pourquoi ? Pour qu’un lieu regroupe thérapeutes généralistes et spécialistes, permettant à toutes et tous de se soigner en bénéficiant du tiers-payant, au tarif conventionné, sans dépassement. Ce type de structure est d’ailleurs plébiscité par les jeunes soignants, qui apprécient d’y trouver un lieu de travail organisé et collectif. Nous allons nous battre pour l’ouverture d’un tel lieu et nous souhaitons qu’il soit installé à proximité directe des Joncs Marins, quartier qui a vu en quelques années disparaître ses services (clinique, Poste…).

Notre seconde proposition est la mise en place d’une vaste politique de prévention en santé environnementale. Face aux nombreuses nuisances qui portent atteinte à la fois à la santé et à l’environnement, la ville peut et doit s’engager pour réduire les pollutions. La loi a interdit l’usage des pesticides pour les jardins publics, mais nous pouvons aller plus loin : baisser concrètement la pollution de l’air intérieur dans les bâtiments publics, rejeter l’implantation de la malbouffe dans l’espace public, limiter drastiquement la pollution visuelle de la publicité...

Grâce à votre soutien nous portons, à chaque conseil municipal et auprès des habitants, l’ambition d’une ville écologique et solidaire qui prend soin de la nature et de la santé de tous quels que soient leurs revenus.

**Magazine septembre 2020**

La rentrée scolaire 2020, marquée par le covid-19, implique des modifications majeures dans l’organisation de l’accueil des petits Perreuxiens afin de garantir leur santé, celle des familles et du personnel des écoles. Au Perreux comme ailleurs, il conviendra d’agir préventivement pour éviter tout cluster, de même qu’avec flexibilité pour permettre de faire évoluer les pratiques en fonction de l’évolution de l’épidémie. Ainsi, des bâtiments dont ce n’est pas la première vocation pourront être utilisés pour fournir aux écoles des lieux d’accueil permettant plus de distanciation et le respect des gestes barrières. Notre groupe veillera avec une attention particulière à ce que ces ajustements soient faits en concertation et transparence avec tous les acteurs de l’école, des enseignants aux administratifs, des parents d’élève aux techniciens de surface et employés de restauration sur qui repose une grande responsabilité.

Plus généralement, nous l’avons dit ici, notre priorité pour cet automne est l’amélioration de l’accueil des enfants, des conditions de travail des personnels et de la qualité des infrastructures.  Nous nous battrons pour que toutes les écoles du Perreux disposent d’un réel accès aux outils numériques et bénéficient des mêmes avantages technologiques qu’ailleurs (projecteur dans chaque classe, réseau internet qui fonctionne…). Notre seconde priorité va à l'inclusion de tous les enfants, ce qui nécessite l’embauche de plus d’AVS pour permettre aux élèves handicapés d’intégrer dignement nos classes. Enfin, après cet été caniculaire, il est indispensable de végétaliser bâtiments et cours, ce que la majorité actuelle n’a pas même prévu, en 2020, pour la nouvelle école en construction. Nous initions donc un appel à projet citoyen « un potager dans ma récré ». Nous invitons tous les parents qui le souhaitent à nous écrire pour partager leurs idées et ressentis, et nous remercions ceux qui l’ont déjà fait. Ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes et remettre au niveau les écoles perreuxiennes.

**Magazine juillet août 2020**

« A rebours des données scientifiques et des recommandations de santé publique, le Perreux continue, en 2020, d’artificialiser une part grandissante de son sol et de faire reculer les espaces verts. A la clé : canicule renforcée par les îlots de chaleur, risques d’inondation accrus, pollution de l’air. Cela s’explique par la densification déséquilibrée en cours depuis l’adoption du Plan Local d’Urbanisme par le groupe majoritaire. Ce PLU, voté en l’absence de considérations écologiques et sociales, va être modifié une nouvelle fois à la rentrée. Citoyens, vous pourrez tous participer à l’enquête publique : votre avis compte, donnez de votre voix lors de cette concertation. Notre groupe sera le porteur de vos revendications pour un Perreux enfin vert et respirable et pour une commune plus solidaire.

Car ces deux combats se rejoignent. C’est la seule façon de faire progresser le pourcentage de sol naturalisé aux dépends du sol artificialisé, pour mieux respirer. Construire moins et mieux. Cela signifie réduire le nombre de nouvelles constructions pour créer au minimum un jardin public et des jardins partagés, en améliorant la qualité des constructions avec plus de logements sociaux que le seuil fixé par la mairie. Ces logements sociaux peuvent par exemple permettre d’accueillir une résidence de jeunes salariés, des jeunes Perreuxiens souhaitant continuer de vivre sur la commune tout en prenant leur indépendance, ou encore un centre pour accueillir des personnes isolées, victimes de violences domestiques. C’est l’objectif du groupe écologiste et solidaire Une Nouvelle Energie pour le Perreux. A l’opposé, la majorité actuelle a choisi : plus de sol artificialisé, de béton et d’immeuble en hauteur, un seuil minimal de logement social qui empêche les classes moyennes et populaires de continuer à vivre sur la commune. L’opposition a du travail. Soutenez-nous, et avec vous, nous arriverons à renverser la tendance. Pour que le Perreux respire ! »